

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Agence  
nouvelle des  
**solidarités  
actives**

# SOMMAIRE

## NOTRE ORGANISATION

Édito .....	3
Notre mission .....	4
Notre vision .....	4
Nos domaines d'intervention .....	4
Nos savoir-faire .....	5
La formation à l'Ansa .....	7
À qui s'adressent nos projets ? .....	8
Chiffres clés .....	8
Nos territoires d'intervention .....	9
Notre équipe .....	10
Notre conseil d'administration .....	12
Nos réseaux associatifs .....	12
Les financeurs des projets réalisés .....	13
Synthèse financière .....	14
Les temps forts de l'année .....	15

## NOS PROJETS

Se nourrir .....	18
Travailler, être actif .....	22
Évaluer .....	26
Grandir .....	29
Adapter les interventions du travail social .....	33
Se loger .....	36

# ÉDITO

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape dans notre engagement pour l'innovation sociale, la solidarité et l'inclusion. Face à des enjeux toujours plus complexes, l'Agence nouvelle des solidarités actives a affirmé son rôle de trait d'union et de catalyseur d'énergies au service de la solidarité.

L'innovation sociale est avant tout une dynamique collective, ancrée dans les réalités du terrain. Elle se construit en impliquant les personnes concernées, en favorisant le dialogue entre acteurs publics, privés et associatifs, et en développant des solutions adaptées aux défis sociaux. En misant sur la coopération et le partage d'expériences, nous avons continué à œuvrer pour créer des synergies permettant de transformer durablement les pratiques et d'amplifier l'impact des politiques de solidarité.

En consolidant les partenariats existants et en tissant de nouveaux liens, nous avons favorisé la mise en commun des savoir-faire et l'échange d'expertises. Face à des défis croissants, nous restons convaincus que c'est par l'intelligence collective que nous pourrions développer des solutions durables, justes et efficaces.

Nous avons également continué à œuvrer pour faire évoluer les politiques publiques, en nous assurant que les réalités des territoires et les besoins des individus demeurent au cœur de leurs fondements.

À travers nos actions, nous aspirons à bâtir une société plus juste, plus solidaire et plus inclusive, où chaque individu peut bénéficier des ressources et du soutien nécessaires pour accéder à une vie autonome, digne et épanouie. C'est cette vision qui guide chacune de nos initiatives et nous pousse à aller toujours plus loin, aux côtés de nos partenaires, pour créer ensemble, un avenir meilleur.

**François Enaud,  
Président**



## Notre mission

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif qui accompagne les acteurs publics et privés dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs politiques et actions **en faveur de l'inclusion et de la lutte contre la pauvreté**. Depuis sa création, elle mise sur l'innovation sociale et l'expérimentation pour élaborer des solutions adaptées aux réalités des territoires et aux besoins des personnes concernées.

En tant que tiers de confiance, l'Ansa encourage des **approches collaboratives** fondées sur le partage des savoirs, la coopération territoriale et la participation active des publics accompagnés. Son ambition est d'explorer, structurer et accompagner le déploiement de dispositifs efficaces, en s'appuyant sur des **méthodes éprouvées** et une **dynamique d'amélioration continue**.



## Notre vision

Nous aspirons à une société où chacun, indépendamment de son parcours ou de ses difficultés, peut accéder aux ressources essentielles pour **mener une vie digne et autonome**. Nous sommes convaincus que **l'innovation sociale** est un **levier** puissant pour faire évoluer durablement les politiques publiques et les pratiques d'accompagnement dans ce sens.

Loin des solutions standardisées, nous défendons une approche ancrée dans les réalités locales, qui mobilise l'intelligence collective et renforce la capacité d'agir des acteur-ices de terrain. En favorisant des collaborations ouvertes et en multipliant les expérimentations, nous contribuons à bâtir un **modèle de solidarité** plus efficace, fondé sur la **confiance**, la **responsabilité partagée** et **l'engagement commun** pour une société plus inclusive.

## Nos domaines d'intervention

- **Agir sur les causes de la pauvreté** : en s'attaquant aux inégalités dès l'enfance, en facilitant l'accès à l'éducation et à la formation, et en favorisant l'insertion professionnelle pour garantir à chacun les moyens d'une autonomie financière.
- **Réduire les impacts de la précarité** : en soutenant l'accès à un logement digne, à un hébergement adapté et à une alimentation de qualité, afin de préserver les conditions essentielles d'une vie décente.

# Nos savoir-faire



## Animer et Coordonner

En tant que tiers de confiance, l'Ansa facilite la rencontre et la collaboration entre acteur·ices d'un même territoire ou secteur. Elle favorise une compréhension commune des enjeux sociaux, encourage l'expression de chacun et accompagne l'émergence de consensus. Ce travail s'illustre notamment dans l'expérimentation de dispositifs sur plusieurs territoires, où la mise en réseau et le partage de connaissances sont essentiels.



## Faire participer

Depuis sa création, l'Ansa défend la participation des citoyen·nes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et dispositifs sociaux qui les concernent. Considérant cette implication comme un levier d'efficacité et de respect, elle développe et affine continuellement des méthodes d'écoute et d'accompagnement pour permettre à chacun de s'exprimer pleinement.

À l'intersection des dynamiques locales et nationales, l'Ansa se positionne comme un **tiers de confiance** et développe une gamme d'activités visant à enrichir les politiques publiques et à en faciliter l'appropriation par les acteur·ices de terrain.



## Diagnostiquer, Enquêter

Pour produire une connaissance partagée, l'Ansa croise des expertises diversifiées (expérientielles, techniques, académiques...) et mobilise des outils méthodologiques variés : études quantitatives et qualitatives, observations, revues de littérature, cartographies... La restitution soignée de ces analyses vise à éclairer les décisions, faire évoluer les pratiques et co-construire des recommandations et des actions adaptées aux réalités du terrain.



## Accompagner les innovations émergentes

L'Ansa repère et soutient l'émergence d'idées nouvelles en lien avec les personnes concernées et les acteur·ices de terrain. Elle identifie les initiatives prometteuses, analyse celles qui ont déjà fait leurs preuves localement et accompagne leur phase de « prototypage » pour en tester l'impact et la viabilité.



## Évaluer

Pour l'Ansa, l'évaluation est un levier d'amélioration et de diffusion des innovations. En intégrant des démarches d'évaluation au sein des structures et des dispositifs qu'elle accompagne, elle contribue à optimiser leur fonctionnement et à en favoriser le déploiement lorsque les résultats sont concluants.



## Capitaliser et partager la connaissance

Le partage est au cœur de l'engagement de l'Ansa. Sous réserve des restrictions de publicité souhaitées par ses partenaires, elle diffuse les enseignements issus de ses projets sous différentes formes : publications, contributions écrites, interventions lors de rencontres et colloques nationaux ou territoriaux.



## Essaimer

L'Ansa s'attache à repérer en France et à ailleurs des initiatives aux résultats positifs, à en tirer des enseignements et à en faciliter l'adaptation à d'autres contextes. Dans une démarche de respect et de valorisation des innovateur-rices, elle favorise une diffusion ciblée et ajustée aux besoins des territoires et des acteur-ices concerné-es.



## Former et outiller

L'Ansa repère et soutient l'émergence d'idées nouvelles en lien avec les personnes concernées et les acteur-ices de terrain. Elle identifie les initiatives prometteuses, analyse celles qui ont déjà fait leurs preuves localement et accompagne leur phase de « prototypage » pour en tester l'impact et la viabilité.

# ZOOM sur la formation à l'Ansa

## La formation, un moyen efficace pour diffuser les pratiques innovantes

Une des missions de l'Ansa est de **faciliter la diffusion et l'essaimage des pratiques innovantes** dans le champ de l'action sociale. La formation étant un moyen très efficace pour faire cela, **l'Ansa a renforcé son activité de formation**. Les formations de l'Ansa peuvent être proposées en tant que telles ou être encapsulées dans des projets plus larges d'expérimentation ou d'essaimage des pratiques.

## Des formations sur-mesure, au plus près des besoins et des réalités des territoires

Les formations proposées par l'Ansa partent **des besoins des commanditaires et des personnes formées**. Ainsi, les programmes et contenus pédagogiques sont construits sur la base de réunions de cadrage afin de tenir compte des objectifs stratégiques et opérationnels des partenaires, mais également **des spécificités ou des contraintes qui existent sur leurs territoires**.

## Des formations axées sur la mise en pratique et sur l'intelligence collective

Les formations proposées par l'Ansa visent une mise en œuvre à court terme de nouvelles pratiques. Elles incluent des éléments théoriques, mais elles sont surtout basées sur des activités de découverte et de mise en pratique (ex : jeux de rôle, utilisation d'outils...) afin que les participant-es puissent se **projeter au mieux dans la mise en application de la formation**. Les formations prévoient également des temps d'intelligence collective au cours desquelles **les participants peuvent construire des outils ou des référentiels communs**. La plupart de nos formations sont proposées sur plusieurs journées, chaque journée étant espacée de plusieurs semaines afin que les participant-es déploient progressivement les nouvelles pratiques sur les territoires et bénéficient de conseils et de temps d'échanges avec d'autres professionnel-les. On parle de formation-action.

## Une exigence de qualité

**L'Ansa est certifiée Qualiopi depuis 2021 et a obtenu le renouvellement de sa certification en 2024**. Toutes nos formations reposent donc sur un référentiel qualité garantissant l'acquisition de compétences concrètes, évaluées à chaque étape du parcours (évaluations à chaud) et quelques mois après la formation (évaluation à froid). Des entretiens sont menés avec les commanditaires afin de **mesurer l'atteinte des objectifs fixés lors du cadrage de la formation**. L'évaluation d'impact étant également au cœur de l'action de l'Ansa, il est important de mesurer concrètement les effets de la formation auprès de l'ensemble des parties prenantes.

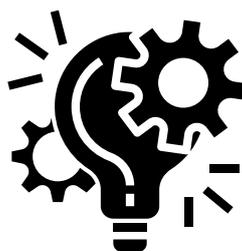


## À qui s'adressent nos projets ?

Nos projets s'adressent à tous les acteur-ices engagé-es dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Qu'il s'agisse d'institutions publiques, d'associations, de professionnel·les de l'accompagnement ou de personnes directement concernées par ces enjeux, chacun joue un rôle essentiel dans la **construction de solutions durables et adaptées aux réalités du terrain.**

- **Aux organisations publiques et privées :** Nous accompagnons les structures institutionnelles et associatives dans le développement et la consolidation de leurs stratégies d'innovation sociale, en les aidant à expérimenter, structurer et déployer des réponses adaptées aux besoins des populations.
- **Aux professionnel·les :** L'Ansa soutient l'évolution des pratiques professionnelles en proposant des outils et des méthodologies favorisant une prise en charge plus efficace, respectueuse et adaptée aux parcours des personnes accompagnées.
- **Aux personnes concernées :** Nos actions ont pour vocation d'améliorer concrètement les conditions de vie des personnes en situation de précarité. Nous les impliquons activement dans l'élaboration et la mise en œuvre des solutions qui les concernent, afin de garantir des réponses pertinentes et porteuses de changement.

## 2024 en chiffre



**107**  
PROJETS

**35**

SALARIÉ·ES



*DONT 3 STAGIAIRES /  
ALTERNANTES*

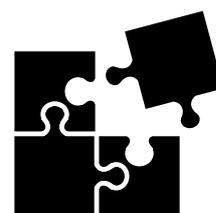


**1,5**

MILLIONS D'EUROS  
DE BUDGET

**98**

PARTENAIRES



# Nos territoires d'intervention

L'Ansa agit à toutes les échelles territoriales pour accompagner des dynamiques de transformation sociale, en lien étroit avec les acteurs locaux et nationaux. **Communes, agglomérations, métropoles, départements, régions, État** : nous adaptons notre approche aux spécificités de chaque territoire afin de concevoir et expérimenter des solutions adaptées aux réalités locales.

Depuis sa création, l'Ansa travaille aux côtés des **ministères, institutions nationales** et **collectivités territoriales**, convaincue que le dialogue entre acteurs locaux et nationaux est essentiel pour impulser des changements durables. En articulant ces différents niveaux d'intervention, nous favorisons l'émergence de politiques publiques et de pratiques sociales plus efficaces et inclusives.

## Carte des projets menés en 2024 selon leur échelle



# NOTRE ÉQUIPE

Depuis novembre 2024, l'Ansa a adopté une **gouvernance collégiale**, portée par six directrices et directeur délégué-e-s : Claire d'Hennezel, Julie Erceau, Vigdis Gosset, Nelly Guisse, Lise Marcovici et Simon Roussey.

Ce mode de gouvernance reflète notre engagement en faveur d'une **prise de décision collective**, fondée sur la **coopération** et la **complémentarité des expertises**. Il permet d'inscrire pleinement notre action dans une dynamique d'innovation sociale, où les savoir-faire et les perspectives de chacun et chacune s'enrichissent mutuellement.



PÔLE RESSOURCE



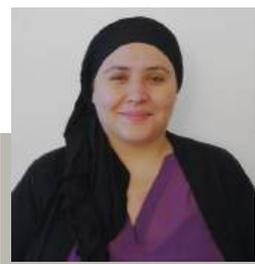
**Antoine BOMPARD**

Accueil, appui administratif, cadre de travail



**Sandra GUEDJ**

Ressources humaines, appui gestion et formation



**Meriem HANI**

Communication, développement



**Emmanuel LAURENT**

Directeur général  
(Jusqu'à octobre 2024)



**Salomé LIARD**

Communication, coordination de réseau



**Camille MBAYA**

Alternante chargée de communication



**Léa PINHEIRO**

Appui formations



**Frédéric POIGNET**

Gestion économique et financière



**Eve Leana ANGOT**

Petite enfance, protection de l'enfance, hébergement et logement, formations



**Camille BILLAUD**

Protection de l'enfance, hébergement et logement



**Fatoumata CISSOKHO**

Petite enfance, protection de l'enfance, travail social



**Leeloo COSNIER**

Alimentation, insertion

PÔLE PROJET



**Manon COULANGE**

Évaluation, insertion



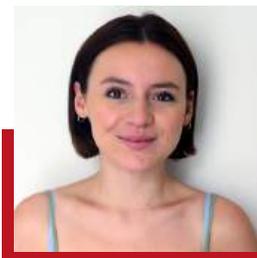
**Claire D'HENNEZEL**

Directrice déléguée, petite enfance, hébergement et logement, innovation



**Myriam DJOUBRI**

Insertion, petite enfance, protection de l'enfance, participation



**Lila DUBREUIL**

Évaluation, alimentation



**Julie ERCEAU**

Directrice déléguée, alimentation, travail social



**Vigdis GOSSET**

Directrice déléguée, alimentation



**Nelly GUISSÉ**

Directrice déléguée, petite enfance, insertion



**Sophie LOCHET**

Alimentation, participation



**Lise MARCOVICI**

Directrice déléguée, hébergement et logement, protection de l'enfance, alimentation



**Athéna MBOCK**

Insertion, petite enfance



**Solène PIOT**

Protection de l'enfance, petite enfance, travail social



**Lucie POUPEAU**

Petite enfance, protection de l'enfance



**Cécile ROBINAULT**

Alimentation



**Simon ROUSSEY**

Directeur délégué, participation, insertion, référent handicap



**Valérie SIRAUD**

Travail social, alimentation, enfance / famille



**Clémentine SIRVENT**

Alimentation, travail social



**Sarah SOLCHANY**

Alimentation



**Sarah THAU**

Protection de l'enfance, travail social, handicap



**Camille TOLDRE**

Hébergement et logement



**Ania VANCO**

Hébergement et logement

[Consultez l'équipe actuelle](#)

# Le Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de l'Ansa, provenant de secteurs professionnels variés, mettent leur expertise au service du développement stratégique de l'association. Leur contribution est essentielle pour **accompagner les projets** et **garantir un engagement constant** en faveur des objectifs de l'association.



**François Enaud**  
Président de l'Ansa  
Président de FE Développement



**Marion Drouault**  
Directrice du pôle professionnalisation -  
accompagnement socio-professionnel chez  
Lulu dans ma rue



**Maÿlis Dupont**  
Sociologue, directrice de programmes  
d'expérimentation (insertion et transition  
écologique), cofondatrice de l'association Kodiko



**Françoise Fromageau**  
Médecin gériatre, présidente de  
l'association de la Croix Rouge Bretagne



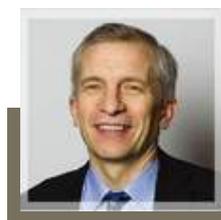
**Claude Gorges**  
Ex directrice du partenariat, de la  
territorialisation et des relations extérieures  
à la direction générale Pôle emploi (retraîtée)



**Marc Levy**  
Secrétaire général de l'Observatoire des  
inégalités, ancien directeur de la  
prospective du GREP



**Jean-Marie MARX**  
Ancien Haut-Commissaire aux  
compétences et à l'inclusion dans l'emploi,  
président de l'AFPA.



**Jean-François Rambicur**  
Président de l'association "1001 fontaines"  
et membre de "Un esprit de famille"



**François Soulage**  
Économiste, ancien président du Secours  
Catholique et du collectif Alerte



**François MAUVAIS**  
Ancien responsable du pôle Offre alimentaire-  
agroalimentaire en Ile-de-France ; chargé de la mise en  
œuvre du programme national d'alimentation ;  
président de l'association « Cantines responsables »



**Roland Giraud**  
Ancien Directeur du Pôle Solidarités du  
département du Pas-de-Calais, Ancien  
président de l'Andass

## NOS RÉSEAUX ASSOCIATIFS

Les projets menés ou soutenus par l'Ansa accordent une attention particulière à la **coopération et à la mise en réseau des acteur·ices impliqué·es, favorisant ainsi des synergies et des partenariats durables**. Cette approche collaborative, essentielle à la réussite de nos initiatives, se retrouve également dans l'engagement de l'Ansa au sein de réseaux nationaux et européens. En participant activement à ces réseaux, l'Ansa **renforce son impact et s'assure de contribuer aux dynamiques collectives** à une échelle plus large, tout en bénéficiant des échanges et des bonnes pratiques au niveau national et international.

- [Collectif Alerte-UNIOPSS Lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et les meilleurs moyens de les combattre :](#)
- [UNIOPSS - Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux :](#)
- [Société Française de l'Évaluation – Association de développement de l'évaluation et de promotion de son utilisation dans les organisations publiques et privées](#)
- [L'Ascenseur](#)
- [EAPN - Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#)
- [Housing First Hub – Réseau européen qui vise à promouvoir l'approche Logement d'abord](#)
- [Jury de la Fondation la France s'engage](#)
- [Mouvement Impact France](#)

# Les partenaires financiers des projets réalisés

## Issus du secteur public

### Collectivités

- Collectivité de Corse
- Collectivité européenne d'Alsace
- Communauté d'agglomération de l'espace sud de la Martinique
- Communauté de communes du Genevois
- Communauté de communes de L'Île D'Oléron
- Communauté de communes du Pays de Fayence
- Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez
- Estérel Côte d'Azur Agglomération
- Métropole Nice Côte d'Azur
- Ville de Blois
- Ville de Caluire-et-Cuire
- Ville de Corbeil-Essonnes
- Ville de Gennevilliers
- Ville de Livry-Gargan
- Ville de Montpellier
- Ville de Paris
- Ville de Plaisir
- Ville de Rouen

### État / organismes de service public

- Agence nationale de la cohésion des territoires
- Agence Régionale Santé Ile-de-France
- Caisse d'Allocations Familiales 22, 26, 29, 30, 35, 56, 73, 74, 77, 82, 91, 92
- Conseil Régional de l'Île-de-France
- Conseil Départemental de l'Hérault
- Conseil Départemental de la Loire
- Conseil Départemental de la Saône-et-Loire
- Conseil Départemental de la Seine-Maritime
- Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités 01, 04, 06, 15, 23, 24, 30, 34, 41, 44, 64,67, 68, 74, 82, 83, 84
- Direction Générale de la Cohésion Sociale
- Mutualité sociale agricole Alpes du Nord
- Santé Publique France

## Issus du secteur privé

### Associations, fédérations, groupements d'intérêt public

- Apprentis d'Auteuil
- Association Alter Egal
- Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
- Association France Handicap
- Association PRACTHIS
- Association Solinum
- Agir pour la Mobilisation des Savoirs
- Cresus
- Chaire UNESCO
- Fédération des acteurs de la solidarité
- FIRAH
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- Service Civique Solidarité Séniors
- Service intégré d'accueil et d'orientation 14, 42
- Union professionnelle du logement accompagné

### Fondations, fonds, banques, Entreprises

- AKTO
- Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- Vyv
- La Banque Postale

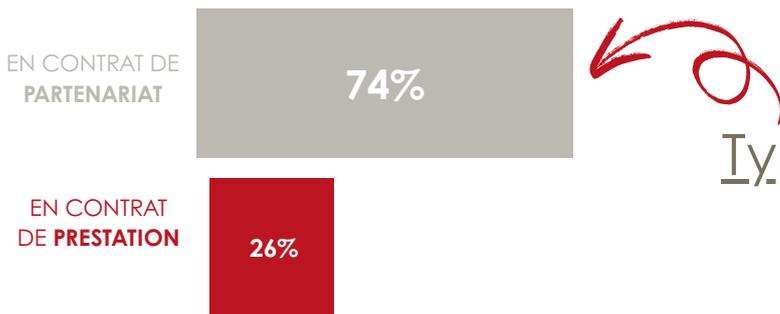
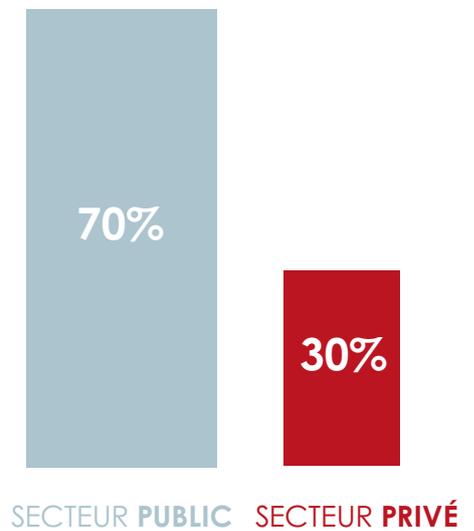
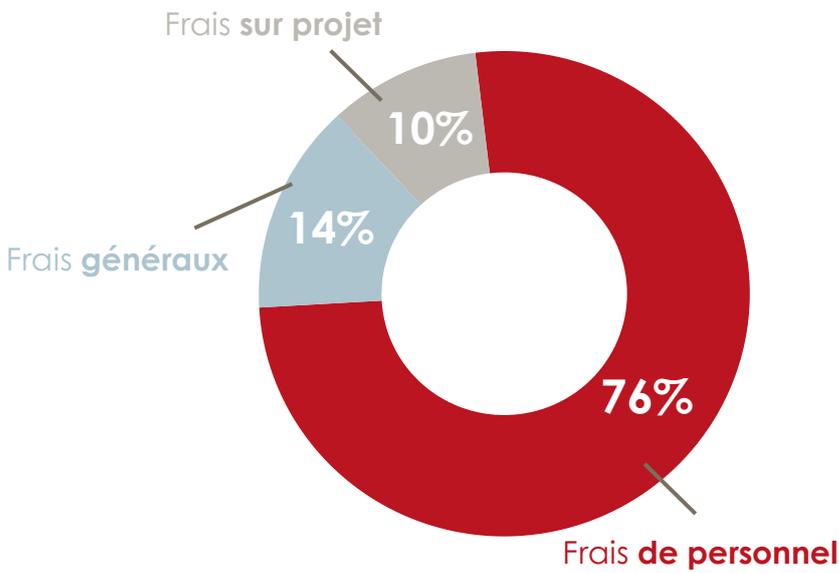
# 1 517 847

## EUROS, BUDGET 2024

# 98

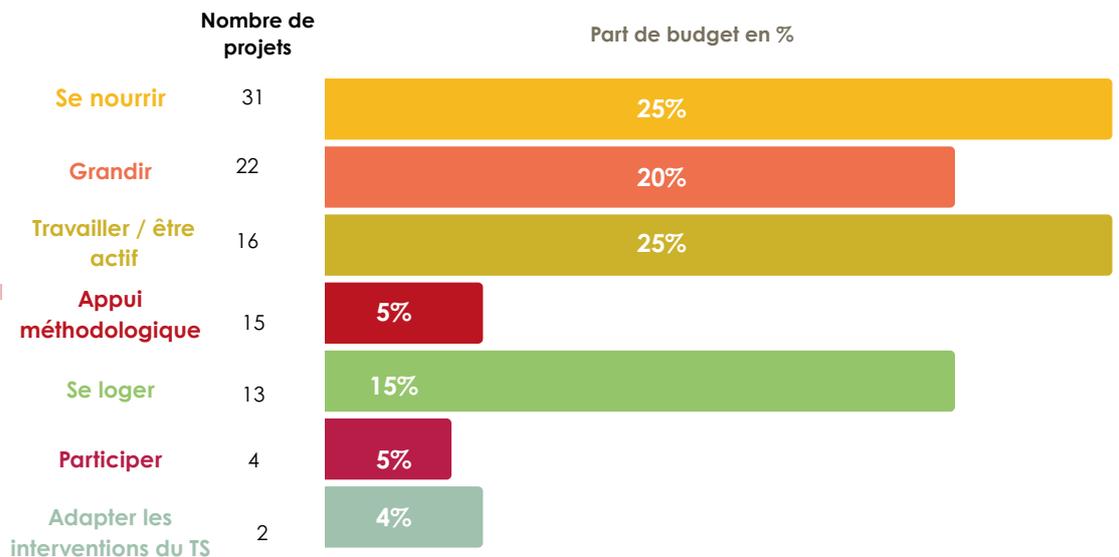
## PARTENAIRES

### Affectation des dépenses



### Types de contrat

Nombre de projets et part des financements consacrés aux thématiques



# Les temps forts de l'année



## Visites de plateformes d'Emploi accompagné

En 2024, l'Ansa a poursuivi ses visites sur site au sein d'un panel de plateformes d'Emploi accompagné. Ces visites ont pour objectif d'identifier des points de convergence et de divergence entre différentes organisations, de mesurer les points forts et les points d'amélioration de l'Emploi accompagné en France, détecter des pratiques inspirantes pouvant améliorer le dispositif, mais aussi, détecter des points d'amélioration de celui-ci afin qu'il soit le plus efficace possible pour le public bénéficiaire.

Janvier

Février

## Séminaire des Comités locaux du travail social et du développement social

Dans le cadre de l'animation des Comités locaux du travail social et du développement social (CLTSDS), l'Ansa a organisé des séminaires réunissant l'ensemble des comités locaux afin de favoriser l'interconnaissance, l'échange de bonnes pratiques, et la création de lien inter-comités.



## Lancement Jouer Pour Grandir en Moselle

L'Ansa a lancé la démarche "Jouer Pour Grandir" en Moselle, une formation-action destinée aux professionnel·les autour de jeux simples, adaptés aux compétences et aux besoins des enfants afin de stimuler leur développement cognitif. S'appuyant sur la recherche, cette formation permet aux professionnel·les de mobiliser celle-ci et d'appliquer ces acquis avec les familles entre les sessions.

Mars



## Journée de restitution de l'expérimentation " Faire vivre la participation des personnes accompagnées en Emploi Accompagné "

L'Ansa a organisé la journée de restitution de l'expérimentation « Faire vivre la participation des personnes accompagnées en Emploi Accompagné ». Cette rencontre a permis de présenter les résultats de l'évaluation menée entre 2022 et 2023, tout en explorant de manière collaborative les pistes de pérennisation et d'essaimage pour renforcer la participation des personnes en situation de handicap dans ce dispositif.

Avril

### WEBINAIRE

Expérimentation sur la participation des personnes accompagnées dans les DEA Grand Est

Animé par Simon Roussey et Myriam Djoubri de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives





## Assemblée générale de l'Ansa

L'Assemblée générale de l'Ansa a été un moment clé pour faire le point sur les projets et actions menés au cours de l'année. Ce fut l'occasion de revenir sur les réussites, de tirer les enseignements des expériences passées, et d'échanger sur les défis à venir.

Mai

## Le séminaire des Plans Départementaux d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

En Alsace, l'Ansa a animé le séminaire des PDALHPD à Strasbourg. La matinée était l'occasion de présenter le diagnostic préalable à l'élaboration des PDALHPD et des approches territoriales déployées dans la logique du Logement d'abord. L'après-midi était consacré à des groupes de travail afin de partager des propositions autour des territoires, des publics, des freins et leviers ainsi que sur la gouvernance des plans.



Juin

## Rédaction du rapport d'évaluation des effets de la politique d'accès à l'alimentation de la Caf de la Savoie

En 2024, l'Ansa a accompagné la Caf de la Savoie dans sa politique de soutien à l'accès à l'alimentation en l'évaluant. En juillet, l'Ansa a préparé la rédaction et la restitution du rapport final d'évaluation de cette politique, partagées en octobre 2024.



Juillet

## L'Ansa est en vacances !

Après une année d'engagements sur le terrain, de rencontres, d'expérimentations et d'innovations, l'Ansa fait une pause estivale.



Août



## Séminaire d'équipe

En 2024, l'équipe de l'Ansa s'est retrouvée à Versailles (78) pour deux journées dédiées à l'échange, à la réflexion et à la définition des perspectives de l'association. Ces moments de partage ont permis de renforcer les liens au sein de l'équipe, tout en explorant ensemble les axes de développement et les défis à relever.

## Lancement de l'évaluation de projets parisiens pour l'accès à l'alimentation

L'Ansa a lancé la coordination de l'évaluation de cinq projets parisiens visant à favoriser un accès digne, choisi et durable à l'alimentation, portés par Cop1, Toques en Stock, le Réseau de Cocagne, VivreS et Action Contre la Faim. Cette démarche, soutenue par un comité scientifique, permettra de mesurer l'impact auprès des bénéficiaires et d'identifier les conditions de réussite pour un essai futur.



## Participation à la plénière de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) de la Seine-Maritime (76)

L'Ansa est intervenue lors de la plénière de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance du Département de la Seine-Maritime. Cet événement a été l'occasion de revenir sur l'accompagnement de l'Ansa depuis 2022 pour renforcer la participation des enfants et jeunes accompagné-e-s par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sur le territoire.



## Journée régionale Mieux Manger Pour tous en Auvergne-Rhône-Alpes

La journée régionale « Mieux manger pour tous » en Auvergne-Rhône-Alpes s'est tenue le 10 décembre à l'université Jean-Monnet à Saint-Étienne (42). Organisée par l'Ansa, le Commissaire à la lutte contre la pauvreté en région Auvergne-Rhône-Alpes, la DREETS et la DRAAF, cet événement a réuni les acteurs de la solidarité alimentaire pour faire le point sur les initiatives menées et échanger sur les pratiques inspirantes mises en place dans la région.



*En 2024, l'Ansa a renforcé son action pour lutter contre la précarité alimentaire, en accompagnant des initiatives innovantes. Formation, diagnostic, évaluation : autant de leviers mobilisés aux côtés des acteur-ices de terrain pour garantir un accès équitable à une alimentation de qualité, partout en France.*





## Alim'Activ : renforcer la coordination territoriale dans la lutte contre la précarité alimentaire

En 2024, l'Ansa a poursuivi le déploiement de la formation-action Alim'Activ, conçue pour outiller les acteur-ices territoriaux engagés dans la lutte contre la précarité alimentaire. Ce programme s'inscrit dans la continuité du projet Alim'Activ lancé en 2018, né d'un constat partagé : **malgré l'existence de collaborations ponctuelles entre associations d'aide alimentaire, une coordination globale, structurée et pérenne reste encore largement à construire à l'échelle des territoires.** Alim'Activ vise ainsi à fédérer les acteur-ices de terrain, à renforcer la cohérence des actions locales et à favoriser l'accès à une alimentation plus diversifiée, de qualité et adaptée aux besoins des personnes.

La formation Alim'Activ propose **un accompagnement à destination de binômes de territoires (entre 6 et 8), pour les aider à structurer une coordination locale.** Le programme s'adresse à des acteur-ices de territoire (collectivité, CCAS, association, conseil départemental, etc.) en capacité de porter et d'animer cette démarche dans la durée.

Le parcours combine quatre journées de formation collective et une journée de restitution ouverte aux partenaires locaux. Les temps collectifs sont organisés dans les locaux de l'Ansa à Paris, en distanciel ou directement sur les territoires, afin d'assurer une mise en œuvre au plus près des réalités locales.

**L'année 2024 a été marquée par la clôture de la troisième session de formation en Île-de-France.** À cette occasion, un webinaire a réuni les huit binômes de territoire accompagnés, leur permettant de présenter l'avancée de leurs projets et d'échanger avec d'anciens participants franciliens.

**2024 a également constitué une étape clé dans la préparation du déploiement de nouvelles sessions de formation.** Deux sessions sont prévues en Île-de-France, en partenariat avec l'ARS Île-de-France, le Conseil régional Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, la DRIHL, la DRAAF Île-de-France et le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Une première session sera également lancée en Occitanie-Est, en partenariat avec la Chaire Unesco « Alimentations du monde », la DREETS Occitanie, la DRAAF Occitanie, le Conseil départemental de l'Hérault, le CNFPT Occitanie et la FAS Occitanie.

**Cette formation-action poursuit des objectifs concrets et complémentaires :**

- **À court terme,** accompagner la création d'instances locales de coordination de l'aide alimentaire ;
- **À moyen terme,** améliorer l'efficacité et l'articulation des dispositifs d'aide alimentaire sur les territoires ;
- **À long terme,** garantir un accès effectif à une alimentation saine, durable et de qualité pour les personnes en situation de précarité.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

# Évaluation des initiatives innovantes pour un accès digne à l'alimentation à Paris

En 2024, dans le cadre de son engagement pour une alimentation accessible et durable, l'Ansa a initié le pilotage de l'évaluation de plusieurs initiatives parisiennes visant à renforcer le pouvoir d'agir des habitant·es et leur accès à une alimentation de qualité.

Déployées dans plusieurs arrondissements, ces expérimentations ont exploré différentes approches pour répondre aux enjeux d'accessibilité alimentaire :

- Ventes de paniers et ateliers cuisine en pied d'immeuble pour favoriser l'accès à des produits bio et locaux à tarifs solidaires (Toques en Stock et Réseau Cocagne, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements.).
- Caisses alimentaires solidaires, inspirées du modèle de Sécurité sociale de l'alimentation (collectifs d'associations et habitant·es des 20<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements).
- Chèques alimentaires, destinés à soutenir les étudiant·es en situation de précarité (Cop1).
- Diagnostic et mobilisation locale en vue de construire un projet d'accès digne à l'alimentation (Action Contre la Faim).

## Une évaluation structurée au service de l'action

Pour analyser les résultats et les premiers effets de ces expérimentations, mais aussi, identifier les conditions de leur réussite, l'Ansa s'est appuyée sur un comité scientifique pluridisciplinaire réunissant des chercheur·ses en agronomie, santé publique, sociologie et sciences de gestion. Cette démarche d'évaluation a reposé sur deux axes principaux :

- Evaluer la satisfaction des bénéficiaires et l'évolution de leurs parcours d'accès à l'alimentation tout au long du projet.
- Identifier les leviers de pérennisation et les conditions d'essai de ces initiatives sur d'autres territoires.

En mobilisant son expertise en évaluation et en accompagnant les porteur·se·s de projet dans la prise en main d'outils de suivi et de recueil de témoignages, l'Ansa a contribué à valoriser ces démarches innovantes et à renforcer les solutions pour un accès effectif et durable à une alimentation de qualité pour toutes et tous.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)



## La « Cantine à 1 € » : Un levier pour l'accès à une alimentation de qualité dans l'Ain

En 2024, l'Ansa a accompagné les communes rurales de l'Ain dans la mise en œuvre de la mesure « Cantine à 1 € ». Ce dispositif permet aux communes rurales de mettre en place une tarification différenciée dans les cantines scolaires, en fonction de la situation socio-économique des familles, avec un tarif maximum de 1 € pour les enfants des familles les plus précaires. L'Ansa a mené les actions suivantes :

- **Enquête sur les pratiques des communes rurales :** Une enquête a été réalisée auprès des communes rurales de l'Ain pour dresser un état des lieux des pratiques de tarification sociale des cantines scolaires. Cette initiative a permis d'obtenir des données fiables et de mieux cerner les besoins des communes concernant l'instauration de tarifs différenciés.
- **Suivi personnalisé pour la mise en place de la Cantine à 1 € :** L'Ansa a accompagné les communes souhaitant mettre en place ce dispositif en leur proposant des échanges et des entretiens individuels pour les aider à élaborer une grille tarifaire adaptée.
- **Mobilisation des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) :** En concertation avec les PAT du département, l'Ansa a sensibilisé les acteur·ices locaux aux enjeux de justice sociale liés à l'alimentation, favorisant ainsi la coopération locale.
- **Sensibilisation à l'accès à l'alimentation pour toutes et tous :** L'Ansa a œuvré pour sensibiliser un large éventail d'acteur·ices à l'importance d'un accès équitable à l'alimentation, contribuant ainsi à une approche collective pour relever les défis d'inclusion et d'équité alimentaire.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

# Renforcer l'accessibilité alimentaire dans le Genevois : un diagnostic au service de l'action

En 2024, l'Ansa s'est engagée aux côtés de la Communauté de communes du Genevois pour réaliser un diagnostic approfondi de la précarité alimentaire sur ce territoire, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Genevois. Cette étude vise à **mieux comprendre les besoins des populations en situation de précarité alimentaire, à analyser l'offre existante et à proposer des leviers d'action concrets pour améliorer l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous et toutes sur le territoire.**

Face à des défis croissants en matière de sécurité alimentaire, ce diagnostic s'est appuyé sur une méthodologie combinant :

- Une concertation avec les professionnel·les de l'action sociale pour identifier les profils des publics concernés et les difficultés qu'ils rencontrent.
- Des rencontres de terrain avec les associations locales de solidarité alimentaire, afin de comprendre les dispositifs existants sur le territoire et les réponses apportées en termes de lutte contre la précarité alimentaire.
- Des entretiens qualitatifs avec des personnes concernées par des situations de précarité alimentaire, pour recueillir leurs témoignages et mieux cerner les stratégies qu'elles déploient pour s'approvisionner en nourriture et s'alimenter, malgré leurs vulnérabilités.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

À partir de ces travaux, l'Ansa a formulé une série de recommandations pour la Communauté de communes du Genevois, visant à orienter le PAT pour la mise en place ou le renforcement des actions de lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire. Ces propositions portent notamment sur :

- **Le renforcement des dispositifs existants**, en consolidant les actions déjà mises en place pour mieux répondre aux besoins des publics vulnérables.
- **Le développement d'initiatives innovantes**, telles que des circuits courts solidaires ou des solutions alternatives favorisant l'accès à une alimentation de qualité.
- **La mise en place d'une gouvernance locale structurée**, pour assurer un suivi régulier et coordonné des actions menées en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire.

## Autres projets en 2024

- [Vers une meilleure coordination départementale de la lutte contre la précarité en Haute-Loire](#)
- [Redistribution des excédents de la restauration collective aux associations d'aide alimentaire](#)
- [Diagnostic auprès des personnes recourant à un dispositif de lutte contre la précarité alimentaire dans le Pays de Fayence](#)
- [Diagnostic de la précarité alimentaire dans la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez](#)
- [Diagnostic de la précarité alimentaire sur le département du Rhône](#)
- [Une formation pour associer les habitant·es en situation de précarité aux Projets alimentaires territoriaux](#)
- [Vers une meilleure coordination locale de la précarité alimentaire dans le Var et en PACA](#)
- [Diagnostic de la précarité alimentaire dans le département de Loir-et-Cher](#)
- [Animation de la dynamique régionale Mieux Manger Pour Tous \(MMPT\) en Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Accompagnement d'une épicerie sociale et solidaire pour mieux répondre aux besoins](#)
- [Diagnostic de la précarité alimentaire dans les Alpes de Haute Provence](#)

*En 2024, l'Ansa poursuit son engagement pour une insertion plus inclusive et efficace en mobilisant ses expertises en expérimentation sociale, appui méthodologique et évaluation. À travers plusieurs projets, l'Ansa travaille avec les acteurs locaux pour tester, structurer et modéliser des solutions adaptées aux besoins des publics les plus vulnérables.*

**TRAVAILLER, ÊTRE ACTIF**





## Le CEJ-JR : un levier pour l'insertion des jeunes en grande précarité

En 2024, l'Ansa poursuit son engagement auprès des jeunes les plus éloignés de l'emploi à travers la réalisation d'une recherche-action sur le volet « jeunes en rupture » du Contrat d'engagement jeunes (CEJ-JR).

Pendant deux ans, l'Ansa et la FAS ont mené **une recherche-action auprès de 10 porteurs de projets CEJ-JR pour documenter la mise en œuvre du dispositif et en évaluer l'impact pour les jeunes et les professionnel·les**. Soutenus par un comité de pilotage associant l'UNML et TAPAJ France, les travaux ont donné lieu à des visites de terrain et des échanges approfondis. Parallèlement, l'Ansa a animé des ateliers d'intelligence collective pour identifier des leviers face aux difficultés rencontrées, notamment en matière de coopération territoriale, de santé mentale et de logement des jeunes.

Les résultats confirment que le CEJ-JR représente un levier efficace pour l'insertion des jeunes en grande précarité. Cette recherche-action contribue ainsi à identifier les bonnes pratiques et à poser les bases d'un accompagnement plus structurant et durable.



*Lors des différents temps de travail, en visio ou en présentiel, j'ai pu trouver du partage d'expériences et des échanges riches qui m'ont clairement aidé à prendre du recul et de la hauteur dans les périodes plus difficiles. La mise en place du CEJ JR ne s'est pas faite du jour au lendemain, et ce, même au niveau national. Nous partageons (et encore aujourd'hui) les mêmes doutes, les mêmes craintes et les mêmes questionnements. Mais toujours dans l'intérêt des jeunes et cela m'a redonné confiance en l'avenir.*

**Cindy FERREIRA**

Coordinatrice du Projet "CEJ - Jeunes en Rupture" - Cap Vers

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

# Parcours Logement Insertion Jeunes : Vers une autonomie durable des jeunes de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

S'appuyant sur les enseignements de la concertation menée avec des jeunes et des professionnel·les, l'Ansa poursuit depuis 2024 l'accompagnement de la Métropole Toulon Provence Méditerranée dans l'élaboration d'un label PLIJ (Parcours Logement Insertion Jeunes).

Ce label permettra aux structures impliquées dans le processus d'autonomisation des jeunes de proposer **un accompagnement social et global renforcé aux jeunes de 15 ans à 30 ans vivant sur la Métropole et rencontrant des difficultés dans leur parcours vers l'autonomie.**

Les objectifs de la démarche sont de :

- **Coordonner les acteur·ices** afin de garantir l'insertion socio-économique durable des jeunes, en favorisant la cohérence et la complémentarité des actions.
- **Normaliser l'écoute, la participation citoyenne des jeunes**, en passant par la formation des professionnel·les.

Ce projet, mené par l'Ansa, souligne l'importance de l'accès à l'information et d'une intervention coordonnée des acteurs concernés pour permettre l'autonomie des jeunes.

Il permettra également aux structures qui s'engagent dans la démarche, **de mobiliser un panel d'outils (individuels et collectifs) adaptés aux besoins identifiés avec le public concerné** afin d'accompagner de façon renforcée ces jeunes et de mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement. Cet accompagnement devra permettre aux jeunes identifiés de franchir le « dernier kilomètre » de leurs parcours vers l'autonomie.

A l'automne 2024, cette démarche s'est poursuivie avec l'élaboration d'un **Parcours Logement Insertion Jeune (PLIJ)** visant à structurer un accompagnement renforcé et coordonné, permettant aux jeunes d'accéder à un logement et à un emploi dans de meilleures conditions. L'Ansa continue d'appuyer la Métropole Toulon Provence Méditerranée en 2025 avec l'expérimentation des Ateliers Autonomie Jeunes.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

## Grand Est : Expérimentation de la participation des bénéficiaires de l'Emploi accompagné

De 2022 à 2024, l'Ansa a formé des professionnel·les de l'Emploi accompagné pour organiser au sein de chaque structure des groupes locaux de participation. Les groupes locaux réunissent entre 3 et 10 personnes selon les territoires, selon une fréquence variable d'un groupe à un autre (entre une fois par semaine et une fois par trimestre). Leurs buts étaient de **développer le pouvoir d'agir des participants et de contribuer à améliorer l'accompagnement proposé.**

Au niveau régional, un groupe composé de personnes accompagnées de toute la région et leurs conseillers s'est réuni une fois par trimestre pour travailler collectivement à l'amélioration de l'Emploi accompagné dans le Grand Est, créer une dynamique entre les groupes locaux et faire le lien avec les pouvoirs publics au niveau régional. A ce titre, des représentants des institutions étaient également conviés au groupe régional.

Trois documents ont été produits à l'issue de cette expérimentation : **un kit méthodologique de la participation des personnes handicapées, un rapport d'évaluation et un guide d'essaimage de la pratique.**

Cette initiative, menée en partenariat avec l'Agefiph, l'ARS Grand Est et le FIPHFP, a été lancée dans le cadre d'un appel à projets de la CNSA. Elle se poursuit aujourd'hui dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)



## Avec Elles : Un programme d'insertion dédié aux mères monoparentales

En 2024, l'Ansa poursuit l'évaluation du programme *Avec Elles*, conçu pour favoriser l'insertion professionnelle des mères de familles monoparentales sur le territoire de Grand Paris Sud. Ce dispositif, initié à la suite du programme *AVEC* lancé en 2019, vise à lever les freins spécifiques rencontrés par ces femmes pour accéder à un emploi stable. L'ambition du programme est de **co-construire des parcours d'insertion sans couture, en réunissant les acteurs territoriaux engagés et en mobilisant des solutions adaptées aux besoins des participantes**. Celles-ci bénéficient d'un accompagnement individualisé assuré par un référent de parcours, qui les oriente vers **des ateliers pratiques** : accès aux droits, mobilité, compétences numériques, entre autres. L'accompagnement est renforcé par la mise en relation avec un mentor, offrant un soutien supplémentaire tout au long du programme. Ce modèle permet d'articuler un suivi personnalisé et des outils concrets pour favoriser un retour à l'emploi durable. Tout comme cinq autres programmes lauréats, *Avec Elles* fait l'objet d'une évaluation menée par l'Ansa, permettant **d'analyser ses effets et d'identifier les leviers d'amélioration pour renforcer son impact**.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

### Autres projets en 2024

- [Formation aux actions collectives inspirées des Thérapies cognitivo-comportementales de groupe en Emploi accompagné](#)
- [« J'entreprends mon projet d'avenir »](#)
- ["AVEC", un programme qui allie soutien linguistique et accès à l'emploi](#)
- [Un parcours d'accès aux métiers d'aide à domicile en Bretagne](#)
- [Animation des Plans régionaux d'insertion des travailleurs handicapés \(PRITH\)](#)
- [Play 4 change, le dispositif au service des jeunes NEET](#)
- [L'accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée](#)

*L'Ansa intègre l'évaluation dans la majorité de ses projets afin d'améliorer les innovations et d'en favoriser la diffusion. En 2024, cette approche a occupé une place centrale dans l'activité de l'Ansa qui a partagé son savoir-faire par le biais d'un guide et de formations autour de l'évaluation.*



ÉVALUER



## La construction d'un guide pour intégrer les résultats de l'évaluation dans la conception et le déploiement de politiques publiques

Après plusieurs années de collaboration donnant lieu notamment au guide « Vers une action publique éclairée par la preuve », l'Ansa, aux côtés de Santé publique France et d'une diversité de partenaires, chercheur-euses et acteur-ices institutionnels, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Cour des Comptes, la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), le Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse (FEJ), l'Institut national du cancer (Inca), le JPAL, et le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) a publié en 2024 le guide « Evaluer et après ? : Renforcer les liens entre les évaluations d'expérimentations et les politiques sociales ». Ce rapport détaille **les conditions de conception et de mise en œuvre d'un projet d'évaluation dans la perspective d'améliorer la capacité transformatrice de l'évaluation dans la décision publique.**

Afin de comprendre et d'identifier les freins et les leviers pour l'utilisation des conclusions des évaluations randomisées dans l'action publique, l'Ansa a décortiqué 4 études de cas d'expérimentations sociales au travers d'une série d'entretiens menés avec des acteur-ices clés du déploiement et de l'évaluation de politiques publiques.

Le rapport propose **des recommandations pour améliorer la capacité transformatrice de l'évaluation dans la décision publique** comme l'association dès la conception de l'évaluation des partie prenantes de l'expérimentation, **la réalisation d'un diagnostic** des capacités techniques, financières et institutionnelles des porteurs à porter un éventuel essaimage ou généralisation, ou encore **la mise en place d'un espace de dialogue** entre le porteur de projet, le financeur et l'évaluateur-ice.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)



## Vers un déploiement de l'évaluation dans les pratiques des professionnel·les de la Caf de la Savoie

Depuis 2018, l'Ansa accompagne la Caf de la Savoie **dans l'évolution et l'évaluation de sa politique d'action sociale**. Durant l'année 2024, l'Ansa a prolongé cet accompagnement par **l'évaluation de la politique de soutien à l'accès à l'alimentation menée par la Caf**.

L'évaluation fait ressortir des points positifs de la politique menée par la Caf sur les familles, mais aussi les partenaires clés que sont les centres sociaux ou encore les producteurs locaux. Le rapport met également en lumière des axes d'amélioration du dispositif comme une meilleure prise en compte des publics les plus vulnérables, un renforcement de la diversité des produits proposés dans les paniers repas ou encore un renforcement des liens entre les producteurs et les familles.

**En parallèle, l'Ansa a accompagné la montée en compétence des professionnel·les de la Savoie sur l'évaluation, par l'animation de deux journées dédiées à ce sujet.** L'Ansa poursuit son partenariat avec la Caf de la Savoie en 2025 avec **l'évaluation de l'expérimentation de la Sécurité Sociale Alimentaire Locale en Savoie (SSALSa), coportée par la Caf de la Savoie et la MSA Alpes du Nord.**

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)



*En 2024, l'Ansa a continué son engagement dans la lutte contre les inégalités sociales dès la petite enfance. Elle a ainsi élargi l'essaimage de ses pratiques innovantes en déployant des formations-action à travers toute la France, destinées aux professionnel·les de la petite enfance et aux familles.*



**GRANDIR**



## Prévenir les inégalités sociales dès la petite enfance : une formation-action « développement du langage et alliance avec les familles »

A Plaisir, dans les Yvelines, l'Ansa a formé 12 professionnelles de crèches familiales, relais petite enfance, protection maternelle infantile et école, accueillant des enfants et des familles du quartier prioritaire de la ville, au développement du langage et à une action précoce visant à réduire les inégalités sociales. Cette formation favorise la création d'une synergie entre les professionnelles du territoire, leur permettant de développer des actions collectives et de mobiliser les partenaires locaux pour travailler avec les familles les plus éloignées des institutions.

Lors de ces 5 jours de formation, les professionnelles ont renforcé leurs connaissances sur le développement du cerveau du tout petit, la nécessité d'une action de prévention précoce, la corrélation entre les inégalités sociales et les inégalités de langage à l'entrée à l'école, l'accueil de la diversité des familles, l'impact des parcours migratoires sur la parentalité et bien d'autres sujets encore.

Plus largement, cette formation s'inscrivait dans le cadre des actions de la Cité éducative de la Ville de Plaisir et visait à proposer une dimension évolutive en adéquation avec les besoins exprimés par le service petite enfance de la ville.

## Vers une approche territoriale de prévention des inégalités langagières à Rouen

Depuis 2015, l'Ansa accompagne les professionnel·les de la petite enfance à travers des formations-actions, en mettant l'accent sur le développement langagier des tout-petits comme levier de lutte contre les inégalités. Par le biais d'une approche théorique et pratique du langage, les professionnel·les partent de leurs connaissances antérieures et des ressources mises à leur disposition afin de mettre en pratique rapidement leurs enseignements sur le terrain, auprès des enfants et de leurs familles.

En 2024, les formations de préventions des inégalités à destination des professionnel·les de Relais Petite Enfance (RPE), intervenant en crèche ou en Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont eu lieu sur plusieurs territoires en France. En Seine-Maritime l'Ansa accompagne la Ville de Rouen dans le déploiement d'une approche territoriale visant à terme à former l'ensemble des agents de la Ville intervenant auprès des enfants de 0-6 ans.



*Le contenu de la formation ainsi que les échanges entre professionnelles ont été très enrichissants. J'ai particulièrement apprécié l'abord du langage non verbal. Tous les outils proposés m'ont paru intéressants, certains ont été une découverte. Je recommande à tous les professionnels de la petite enfance de se former sur cette thématique, qui est essentielle dans notre métier. N'hésitez pas à pousser vos réflexions et à venir échanger avec les autres.*

Mandy Schmit, Auxiliaire de puériculture

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

# Favoriser la participation des enfants et jeunes protégé·es par la formation des professionnel·les de la protection de l'enfance

Depuis 2020, l'Ansa travaille en partenariat avec la DGCS pour renforcer la **participation des enfants et des jeunes accompagnés en protection de l'enfance**. La participation de ce public est un enjeu majeur que l'Ansa porte à travers le déploiement de divers projets.

En 2024, l'Ansa a accompagné les professionnel·les des Conseils départementaux et des établissements de protection de l'enfance en les formant au renforcement de la participation des enfants et des jeunes protégé·es grâce à des outils et des formations dédiées. Cette formation a permis aux professionnel·les de **mettre en place et d'animer des démarches participatives concrètes des enfants et des jeunes, et de prendre en compte leurs points de vue**.

Dans la continuité de ce travail et pour diffuser plus largement ces connaissances sur l'animation de la participation collective des enfants et des jeunes protégé·es, **en 2025 l'Ansa élabore un guide pratique à destination des acteur·ices de la protection de l'enfance concerné·es**.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)



## Autres projets en 2024

- [Formation des professionnels de Relais petite enfance \(RPE\) au développement langagier](#)
- [Centre ressources Petite Enfance](#)
- [A Vos Jeux, Prêts, Parlez](#)
- [Jouer pour grandir](#)
- [Nos formations Parler Bambin](#)
- [Dans la Loire, une démarche pour prévenir les sorties sèches des jeunes de l'ASE](#)
- [Revitaliser les conseils de vie sociale en protection de l'enfance](#)



## Interview avec Myriam Djoubri, chargée de mission à l'Ansa

### Qui sont les conseils de vie sociale en protection de l'enfance aujourd'hui et quel est leur rôle dans la favorisation de la participation des enfants et jeunes protégé-es ?

Les CVS (Conseils de la vie sociale) sont des instances obligatoires dans les établissements sociaux et médico-sociaux. En protection de l'enfance, ils permettent aux enfants et aux jeunes de donner leur avis, de faire des propositions, et de participer à la vie de leur lieu d'accueil. Leur rôle est de donner une vraie place à la parole des jeunes et de favoriser leur participation à tout ce qui les concerne collectivement.

### Quels sont les enjeux rencontrés par les CVS ?

Les professionnel·les qui animent les CVS en protection de l'enfance rencontrent plusieurs difficultés comme : le manque de formation et d'outils pour animer un groupe, réguler la parole, créer une dynamique à long terme, adapter les moyens d'expression aux jeunes âges. La mobilisation des jeunes est chronophage : cela demande du temps, de la préparation, et doit être pensé sur toute la durée de la démarche. Il y a beaucoup de *turnover* : aussi bien du côté des jeunes (qui n'ont pas vocation à rester « toute leur vie » dans les structures d'accueil) que des professionnel·les, ce qui complique la continuité des projets. Il existe également un manque de soutien des directions, humain comme matériel, est aussi un vrai frein : beaucoup de professionnel·les se sentent seuls pour porter la participation. Le manque de priorisation du sujet de la participation : face à l'urgence et parfois à la complexité des situations, la participation est reléguée au second plan. Avec le temps, réel risque d'essoufflement : peu de sujets en lien avec les vraies préoccupations des jeunes, peu de résultats concrets, et souvent les mêmes propositions qui reviennent.

### Quelle est la suite des travaux de l'Ansa pour la participation collective des enfants et jeunes protégé-es ?

L'Ansa veut continuer à former les professionnel·les pour qu'ils se sentent mieux outillés et soutenus. Faire de la participation un vrai levier éducatif, c'est-à-dire, accompagner les jeunes en s'appuyant sur la force du collectif, ce qui implique d'utiliser la participation non seulement comme un droit, mais aussi comme un outil éducatif (et donc *in fine*, ce genre d'action aurait pour but de faciliter le travail des professionnel·les, non pas de l'alourdir), de favoriser l'estime de soi, la responsabilisation, l'apprentissage de la citoyenneté et le développement des compétences sociales des jeunes via leur implication active, de faire évoluer les pratiques éducatives pour que la parole des jeunes soit valorisée et prise en compte dans les projets personnalisés comme dans les projets collectifs. Et accompagner les établissements à repenser leurs pratiques : A travers des expérimentations et des partages de bonnes pratiques. L'idée est d'ancrer durablement la participation comme culture institutionnelle et non comme une obligation administrative.

*En 2024, l'Ansa a poursuivi l'animation du réseau des Comités Locaux du Travail Social et du Développement Social (CLTSDS) débutée en 2017 en partenariat avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS). Ces comités proposent un espace d'échanges et de réflexions autour de la place et du rôle des professionnel·les du travail social, et du besoin des personnes concernées, dans un contexte où la profession est confrontée à de nombreux défis.*





## Bilan du fonctionnement des Comités Locaux du Travail Social et du Développement Social (CLTSDS)

7 ans après avoir débuté sa mission auprès des CLTSDS, l'Ansa a réalisé en 2024 un **bilan du fonctionnement de l'ensemble des comités locaux qu'elle a accompagnés dans le cadre de l'animation du réseau des comités.**

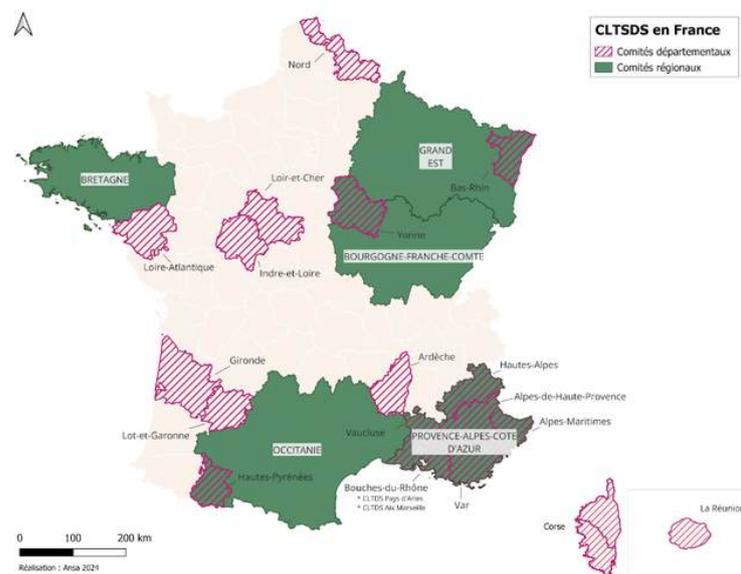
Basé sur une méthodologie quantitative (questionnaires co-construits avec un groupe ressource constitué de représentant.es de comités volontaires, et visant à recueillir la parole des comités) et qualitative (visites de terrain au sein de 4 comités et entretiens qualitatifs en visioconférence).

### Ce bilan poursuivait 3 grands objectifs :

- **Évaluer le fonctionnement des CLTSDS**
- **Mesurer l'impact** du comité sur l'évolution des pratiques du travail social et les coopérations territoriales
- **Définir les attentes** des acteur-ices d'un territoire quant au rôle du comité

En revenant sur l'historique de la création des comités, le rapport retrace les grandes étapes de ce mouvement, recense les différentes pratiques existantes au sein des comités en termes de gouvernance, fonctionnement et composition, et revient sur les différentes productions, réalisations et impacts des comités interrogés. Cet état des lieux insiste sur la diversité des comités existants tout en relevant les spécificités propres à chaque territoire et aux acteur-ices impliqué-es.

Le bilan aboutit à des perspectives et pistes de recommandations destinées à pérenniser et renforcer la visibilité des comités et de leurs travaux, ainsi qu'à des axes d'amélioration quant au fonctionnement, à la gouvernance et à la représentativité des personnes concernées au sein des comités.



En savoir plus sur [solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

## Déploiement de fiches pratiques d'appui à la structuration d'un nouveau Comité local du travail social et du développement social

Dans sa mission d'animation du réseau des CLTSDS, l'Ansa propose également un **soutien à l'ancrage territorial de ces instances**. Dans cette dynamique, l'Ansa a conçu 10 fiches d'appui à la structuration d'un comité. Ces fiches synthétiques, à visée opérationnelle, ont pour objectif de constituer un support à tout comité qui souhaiterait se construire.

**Les thématiques identifiées et les 10 fiches produites ont été co-construites et validées par un groupe de représentant·es des comités** (professionnel·les et personnes concernées) volontaires. En effet, l'Ansa a veillé à ce que sa méthodologie de construction des fiches rende compte de l'expertise de comités déjà existants afin de garantir la pertinence et l'utilité des fiches.

Le 28 novembre 2024, ces fiches ont été présentées à l'ensemble des comités locaux dans le cadre du séminaire biennuel des CLTSDS, et diffusées largement à l'ensemble des membres du réseau (via la page LinkedIn du Haut conseil du travail social), afin de permettre à toute personne intéressée de s'en saisir.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)



*L'Ansa s'est mobilisée en 2024 pour accompagner la transformation des pratiques et des organisations en matière d'hébergement et d'accès au logement. À travers ses interventions auprès des SIAO, la formation des acteurs territoriaux et ses travaux sur les liens entre logement et santé, l'Ansa a contribué à renforcer une approche globale, durable et ancrée dans les territoires.*





## La mise en œuvre d'un service public de la rue au logement (instruction du 31 mars 2022) au service de l'approche Logement d'abord

En 2024, l'Ansa a poursuivi le soutien aux Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), initié en 2021. Ces acteurs facilitent, dans chaque département, l'accès au logement des personnes sans domicile. Ils coordonnent aussi l'accès à un accompagnement ou à un hébergement lorsque nécessaire. Les SIAO sont le pivot du Service public de la rue au logement et de la politique du Logement d'abord, promu par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal).

### Accompagnement des SIAO du Calvados (14) et du Tarn-et-Garonne (82), pour la mise en œuvre du Logement d'abord

Dans le Calvados, l'Ansa élabore dans un premier temps un **diagnostic partagé de l'organisation, du fonctionnement et du positionnement du SIAO**. Et dans un second temps, elle appuie la **construction d'une feuille de route et le lancement d'un Comité stratégique partenarial** en associant les équipes du SIAO, mais également la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), les Centres communaux d'action sociale (CCAS), le Conseil départemental, les bailleurs sociaux et les associations d'accueil, hébergement et insertion du territoire.

En Tarn-et-Garonne, l'Ansa réalise un état des lieux avec les équipes et partenaires du SIAO. Formalisé dans un diagnostic inaugural, il structure les travaux de l'Ansa avec des groupes partenariaux thématiques. Cette collaboration permet de lancer l'ensemble des chantiers prioritaires identifiés à la suite du diagnostic puis de passer le relai aux équipes et partenaires du SIAO en 2025.

Cette approche territorialisée permet de tenir compte des **enjeux spécifiques des territoires** pour mettre en œuvre une stratégie nationale « **Logement d'abord** », issue d'une expérimentation ayant fait ses preuves : le *Housing first*.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

# Une formation et collaboration vers l'application de la réforme des SIAO

En 2023 et tout au long de l'année 2024, l'Ansa, en collaboration avec KPMG et la Dihal, forment tous les pilotes de la **stratégie Logement d'abord** au sein des SIAO, DDETS, DEETSPP et DREETS, afin qu'ils se saisissent des leviers de changement formalisés dans l'instruction du 31 mars 2022. Ces séances s'organisent en un jour et demi en présentiel, et un demi-jour de retour d'expérience en distanciel.

Conçues et animées par des chefs de projet et formateurs de l'Ansa et de KPMG, ces formations ont **favorisé les échanges de pratiques entre des territoires similaires** et abouti à **la création**, pour chaque participant, d'une **feuille de route commune Etat SIAO**.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)



## Une réflexion autour d'un lien étroit entre logement et santé

« **Ma santé c'est clé** » : réalisation d'une étude sur la santé dans les résidences sociales

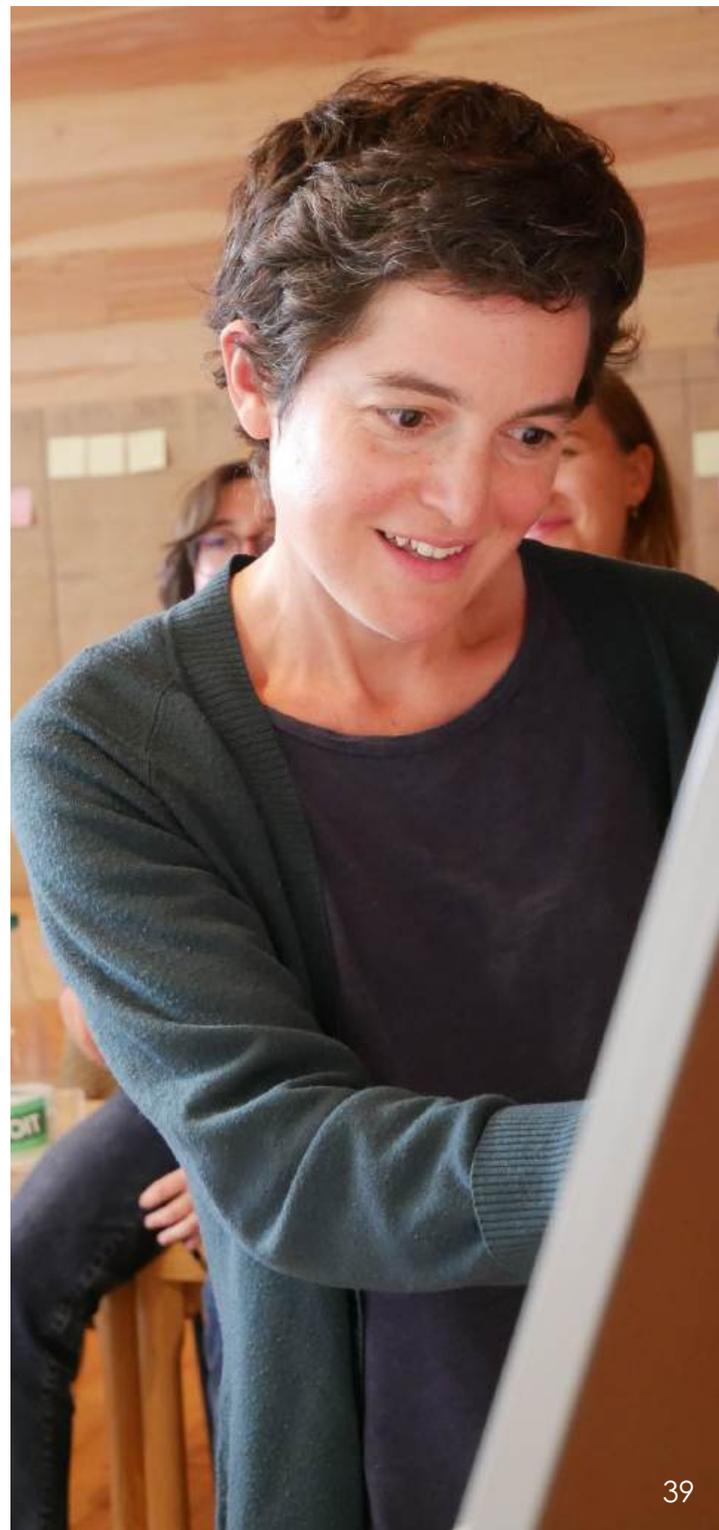
Depuis 2023, l'Ansa étudie, avec l'Union professionnelle du logement accompagné (Unafo) et le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France, **les besoins et pratiques de prévention et de promotion de la santé au sein des résidences sociales franciliennes**. L'étude « **Ma santé c'est clé** » a ainsi permis de disposer d'une vision qualitative et quantitative inédite.

La méthode retenue avait pour ambition d'associer étroitement les gestionnaires et intervenant-es sociaux, afin que la participation à la démarche constitue d'ores et déjà une source d'enrichissement des pratiques.

Elle a combiné enquête sur les besoins et sur les pratiques : sondage en ligne, groupes de travail thématiques et par types de structures, revue de littérature et repérage de pratiques inspirantes dans et hors réseau Unafo. Ce travail a abouti à la publication d'un **rapport synthétisant les résultats de l'enquête menée entre 2023 et 2024, à paraître en 2025**.

[En savoir plus sur solidarites-actives.com](https://solidarites-actives.com)

- [Parcours Logement Insertion Jeunes Démarche de progrès pour favoriser l'insertion des jeunes de la Métropole](#)
- [Accompagnement du SIAO du Vaucluse à la mise en œuvre du Logement d'abord](#)
- [Des plans d'actions pour le logement et hébergement des personnes défavorisées du Haut et Bas-Rhin](#)
- [Favoriser les relations intergénérationnelles à travers le service civique](#)
- [Clarification des mesures d'accompagnement en lien avec le logement](#)
- [Etude pour la transformation du parc hôtelier dans la Loire](#)
- [Appui à la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique dans l'évaluation de son plan local du Logement d'abord](#)
- [Appui à la refonte du fonds de solidarité pour le logement](#)





**RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS  
ET NOS ACTUALITÉS SUR**

**[www.solidarites-actives.com](http://www.solidarites-actives.com)**



Agence  
nouvelle des  
**solidarités  
actives**

Email : [contact@solidarites-actives.com](mailto:contact@solidarites-actives.com)

Address : 62 b rue de Mouzaïa, 75019 Paris